

LA RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un An. 10 fr.
Six Mois. 5 »
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE
Etranger. Port en sus

ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration
Abonnements, Articles d'argent
Doit être adressé à M. A. ALRICY
Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5

RÉDACTION

Adresser les communications
A M. COSTE-LABAUME, Directeur
Cours Lafayette, 5, Lyon
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER
Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ
Rue Confort, n° 14
LYON

FRANC-PARLER

La date des élections continue de rester à l'état de mystère impénétrable. Un voile de ténèbres enveloppe la pensée de nos gouvernants sur ce sujet délicat, et le pays transformé en sœur Anne a beau monter sur la tour la plus élevée, il ne voit que la verdure qui verdoie et la poussière qui poudroie.

En attendant, dans le but éminemment louable de nous faire prendre notre mal en patience, les ministres de combat ont la délicatesse de nous offrir à titre de récréation les prémices de leur éloquence.

Maigre récréation, dira-t-on, mais que voulez-vous, chacun fait ce qu'il peut, chacun donne ce qu'il a, les plus beaux ministres du monde, y compris M. Paris, sont comme les plus belles filles, et nous ne saurions exiger que les Excellences de l'ordre moral nous fournissent de l'éloquence de Cicéron et de Démosthènes.

Que M. Bardy de Fourtou parle sur le pont de Neuville, que M. Brunet péroré dans la Corrèze, que M. de Broglie lui-même harangue le département de l'Eure, tous ces discours se suivent et se ressemblent.

Nous y trouvons à un égal degré la haine du radicalisme latent, les principes de conservation sociale, la résistance aux passions subversives, et toutes ces inévitables rengaines qui mériteraient d'être fixées sur le rouleau des orgues de barbarie.

Mais où nos ministres sont surtout incomparables, c'est lorsqu'ils se décernent à tour de bras les éloges dont ils

se pensent dignes, c'est lorsqu'ils se présentent comme des agneaux sans tache, comme de petits saints indignement calomniés.

Dans la Corrèze et dans le Périgord, à quatre ou cinquante kilomètres de distance, MM. Brunet et de Fourtou s'offrent aux regards des populations revêtus de la même robe d'innocence, et il est certain qu'en les entendant on serait tenté, suivant l'expression familière, de leur donner le bon Dieu sans confession.

— Nous des réactionnaires, nous des hommes d'un autre temps, s'écrient-ils avec un ensemble parfait, ah ! l'on nous juge bien mal.

— Nous sommes les fils de 89, nous défendons les véritables principes de la Révolution Française : l'égalité civile, la liberté politique. Loin de nous la pensée de revenir, de supporter qu'on revienne aux erreurs condamnées d'une autre époque, aux privilèges, aux castes, aux abus engendrés par le régime du bon plaisir.

Et le cléricisme, et le gouvernement des curés !

Ah ! on l'arrange de bonne façon à Tulle, ah ! on le jette proprement à l'eau sur le pont de Neuville.

M. de Fourtou veut la religion respectée et libre dans l'exercice de son culte, mais il repousse hautement son ingérence en politique, mais il entend que le curé demeure dans son église comme le maire dans sa mairie. Chacun chez soi, voilà la devise.

Assurément tout cela est parfait, tout cela est bien dit, toutes ces protestations sont excellentes, et nous ne faisons aucune difficulté d'avouer que, présentée dans ces termes, la politique de

combat est une bonne personne qui ne mérite pas les critiques dont on la poursuit, la réprobation dont on l'accable.

Les principes de 89, l'égalité, la liberté, le travail, l'ordre, quoi de mieux en effet, quoi de préférable ; qui ne s'accommoderait de ce régime bienfaisant ? qui n'applaudirait des deux mains à la répudiation des privilèges et de tous les abus du « bon temps » ?

Il est fâcheux seulement que les paroles de M. Bardy ne soient pas précisément d'accord avec ses actes. Il est fâcheux que les principes qu'il affiche avec une ostentation méritoire reçoivent tant de crocs en jambes et tant d'accrocs.

Nous admettons volontiers que le ministre provisoire de l'intérieur soit opposé au retour des coutumes du moyen-âge, à la dîme, à la corvée, au droit seigneurial, etc., mais tous les privilèges ne revêtent pas cette forme essentielle, tous les abus ne se produisent pas de la même façon.

N'est-ce pas un privilège par exemple de tolérer les insultes les plus grossières, les outrages les plus violents, les excitations les plus criminelles de la presse dite conservatrice, alors que les moindres critiques des journaux républicains sont traduites en justice et punies de prison et d'amende ?

N'est-ce pas un privilège de voir M. Paul de Cassagnac, par exemple, condamné à deux mois de prison, se promener tranquillement les mains dans ses poches et insulter les passants, lorsque ses confrères moins favorisés encombrant les maisons d'arrêt ?

N'est-ce pas un abus de repousser et de pourchasser les plus honnêtes gens du parti républicain, de les représenter

dans les publications officielles comme des émeutiers et des incendiaires ; de révoquer des maires qui se nomment M. Feray ou le comte Rampon, de traiter en suspects les hommes les plus honorés et les plus estimés du pays ?

Vous parlez de l'égalité civile, vous vous réclamez des principes de 89, — mais cette égalité, ces principes admettent-ils tant de rigueur d'un côté, tant d'impunité de l'autre ?

Admettent-ils la fameuse théorie des « classes dirigeantes » dont les adeptes jouissent aujourd'hui des faveurs du pouvoir ?

Admettent-ils que cinq ou six millions d'électeurs républicains, formant la majorité du pays, soient dénoncés comme des hommes de bouleversement et de désordre ?

Admettent-ils enfin qu'un préfet puisse dire publiquement sans être relevé : le maréchal persévérera dans la politique du 16 mai, parce qu'elle est dans ses goûts. (Extrait du discours du marquis de Fourmès.)

Voilà des goûts qui nous semblent fort proches voisins du bon plaisir.

De même pour le cléricisme, on le répudie hautement, on repousse de très-loin l'épithète de gouvernement des curés.

Mais pourquoi alors s'entourer de tous les hommes influents du parti clérical ?

Pourquoi adopter comme organe ministériel un journal notoirement dirigé par monseigneur Dupanloup ?

Pourquoi soutenir des candidats officiels qui se recommandent surtout par leurs convictions ultramontaines ?

L'Univers, l'Union, la Gazette, le Monde, sont-ils oui ou non dévoués à la politique de l'ordre moral ?

une fois pour toutes que les affaires allaient bien, et elles vont bien puisque je m'en contente.

Martine. — Encore faudrait-il quelques preuves.

Sganarelle. — Des preuves, rien de plus facile (il prend un bâton).

Martine. — Non, non, je les connais celles-là.

Sganarelle. — Et tu avoues qu'elles sont sans réplique ?

Martine. — J'avoue tout ce que tu voudras.

Sganarelle. — Tu avoues que le commerce des bas tricotés est dans un état de prospérité extraordinaire.

Martine. — Extraordinaire, c'est le mot !

Sganarelle. — Tu avoues que tes poches regorgent d'argent.

Martine. — Je voudrais bien, mais...

Sganarelle. — Avoue ou sinon !...

Martine. — Allons oui, mes poches sont pleines d'argent.

Sganarelle. — Tu avoues que tu avais tort de te plaindre de ta détresse.

Martine. — Oui, j'avais tort.

Sganarelle. — Tu avoues, en un mot, que tu es la plus heureuse, la plus choyée, la plus gâtée, la mieux traitée de toutes les femmes...

Martine. — Certainement, quoique...

Sganarelle. — Pas d'hésitation (il lève son bâton).

Martine. — Oui, je suis la plus heureuse, la plus gâtée, la plus...

Sganarelle. — Et je suis le meilleur des maris.

Martine. — Le meilleur des maris, c'est entendu...

Sganarelle. — Ta docilité me plaît : pour te récompenser Martine, quand j'aurai déjeuné, je te ferai faire une petite promenade en ville.

Martine. — Grand merci, je n'ai pas envie de sortir.

FEUILLETON DE LA RENAISSANCE

BONHEUR EN MÉNAGE

Sganarelle. — Es-tu heureuse, ma pauvre Martine, de m'avoir pour mari !

Martine. — Euh, euh !

Sganarelle. — Tu as l'air d'en douter, je crois ?

Martine. — Je ne doute pas, seulement...

Sganarelle. — Seulement quoi ? Quand je pense que tu aurais pu tomber entre les mains de quelque godelureau sans principes et sans ordre, qui t'aurait exploitée, dépouillée, ruinée... Allons, reconnais que tu as eu une fière chance ?

Martine. — Une chance qui se passerait bien des taloches que tu m'administres.

Sganarelle. — Par pure amitié, Martine, afin de te ramener aux bons principes quand tu es tentée de t'en écarter.

Martine. — Qu'appelles-tu les bons principes ?

Sganarelle. — J'appelle les bons principes : le respect, l'admiration, l'obéissance que toute femme vertueuse doit témoigner à son mari, seigneur et maître de la maison.

Martine. — Les coups de bâton doivent-ils être compris dans cette admiration et dans ce respect ?

Sganarelle. — Evidemment, puisqu'ils sont la preuve la plus touchante de l'affection conjugale.

As-tu oublié le proverbe : Qui aime bien châtie bien ?

Martine. — Si je l'avais oublié, Seigneur ! tu m'en chargerais de me le rappeler.

Sganarelle. — C'est comme ça qu'on fait les bons ménages. Assez raisonné d'ailleurs. Voilà une demi-heure que tu perds en conversations inutiles.

Martine. — Inutiles, pourquoi ? Une femme n'a-t-elle pas le droit de causer avec son mari ?

Sganarelle. — Une femme a le devoir de se taire quand son mari le lui commande.

Martine. — Cependant...

Sganarelle. — Il n'y a pas de cependant qui tienne.

Martine. — Pardon, je prétends parler quand j'en ai envie.

Sganarelle. — Martine, je crois que tu te permets de raisonner.

Martine. — Il n'est pas dit dans notre contrat que je ne parlerai jamais.

Sganarelle. — Je t'avertis, ma mie, que mes oreilles commencent à s'échauffer.

Martine. — Pourquoi voudrais-tu m'imposer la loi du silence ?

Sganarelle. — Tu demandes une explication ?

Martine. — Parfaitement.

Sganarelle. — La voilà : v'lan ! (Il lui donne un soufflet.)

Martine, pleurant. — Hi, hi, hi !

Sganarelle. — Veux-tu te taire, brailarde ? Tu vas amener les voisins.

Martine. — Que m'importe ! Il ne fallait pas me battre. Laisse-moi au moins pleurer à mon aise.

Sganarelle. — Et bien moi, je ne veux pas que tu pleures.

Martine. — Connais-tu un moyen de m'en empêcher ?

Sganarelle. — Oui, j'en connais un.

Martine. — Montre voir ?

Sganarelle. — Bon ! (Il lui donne un second soufflet.)

Martine. — Oh là, là ! Au secours !

Sganarelle. — Un mot de plus et je t'assomme !

Martine. — C'est bon, je me tairai.

Sganarelle. — A la bonne heure, je vois avec plaisir que tu reviens à de meilleurs sentiments. Il n'y a rien de tel, vois-tu, que les bonnes raisons pour former le caractère. Maintenant, prépare-moi à déjeuner, j'ai faim.

Martine. — Volontiers, seulement donne-moi de l'argent pour aller au marché.

Sganarelle. — De l'argent, plaisantes-tu, je t'en ai donné la semaine dernière.

Martine. — Sans doute, mais comme il faut déjeuner tous les jours et dîner de même...

Sganarelle. — Tu vas peut-être me reprocher ce que je mange.

Martine. — Je ne te reproche rien. Je te dis simplement que je n'ai plus d'argent.

Sganarelle. — Plus d'argent ! Ah ça ! tu ne fais donc rien pour gagner ? Tu as pourtant un bon métier : tricoteuse de bas.

Martine. — Le métier n'est pas mauvais, mais les affaires vont si mal.

Sganarelle. — Comment, les affaires vont mal ?

Martine. — Sans doute, les affaires vont mal, puisque je n'ai rien vendu depuis quinze jours.

Sganarelle. — Qu'est-ce que cela signifie ? moi je prétends que les affaires vont bien.

Martine. — Quand je t'assure pourtant...

Sganarelle. — Ne réplique pas Martine. Apprends que je ne supporterai pas tes réclamations et tes plaintes.

Martine. — La prétention est étrange... Est-ce qu'il dépend de moi de...

Sganarelle. — Il dépend de toi de ne pas me battre les oreilles de tes ridicules sornettes.

Martine. — Sornettes te plaît à dire. Il n'en est pas moins vrai...

Sganarelle. — Vas-tu recommencer ? Je t'ai dit

Ne voit-on pas d'un côté, tous les journaux qu'inspire l'esprit du Vatican et du *Syllabus* ;

De l'autre, tous les organes de la liberté de conscience et de la tolérance religieuse, ces deux monstres anathématisés par Veuillot et maudits par Coquille, ces chauds défenseurs de la politique de combat ?

Nos prélats ultramontains se taisent pour le moment et ne nous donnent plus le spectacle de leurs algarades, nous le reconnaissons, — mais il n'en est pas moins vrai que l'ordre du jour du 4 mai contre les menées cléricales a été l'une des causes déterminantes de la chute du cabinet Jules Simon ;

Il n'en est pas moins vrai que le seul ministre qui ait survécu à la crise est précisément celui qui s'était abstenu dans le vote de cet ordre du jour.

A quoi bon pousser plus loin, d'ailleurs ? Les attaches de l'ordre moral avec le cléricisme sont assez notoires pour qu'il soit inutile d'accumuler des preuves oiseuses.

Que les ministres du 16 mai ne partagent pas toutes les idées cléricales, qu'ils ne soient pas disposés à laisser mettre en pratique les théories du *Syllabus* inflexible, c'est possible, — mais ils ne sauraient nier que les partisans de ces idées sont leurs associés et leurs amis dans la lutte actuelle, ils essaieraient en vain de se détacher et de s'isoler d'une alliance consacrée par le vote des royalistes du Sénat et l'appui des journaux cléricaux.

Nous ne contredisons pas que MM. de Fourtou, Broglie, Brunet, etc., soient sincères dans leur protestation anticléricales, dans leurs déclarations d'attachement aux principes de 89, — mais si les ministres parlent bien, les faits parlent aussi et ils parlent contre eux.

JACQUES BARBIER.

HARO SUR GAMBETTA

Gambetta est poursuivi.

Les journaux de l'ordre moral exultent, et leur joie se manifeste suivant le tempérament et le style propres à chacun d'eux. — Le *Pays* se répand en invectives, trouve que la décision ministérielle est « crâne » ; le *Figaro* racle sur sa guitare un chant de triomphe, et le *Français*, qui pose pour le collet monté et la cravate blanche, déclare pompeusement :

« Le pays conservateur applaudira à cet acte d'énergie. »

Eh bien ? Si le pays conservateur applaudit à cet acte d'énergie, le pays républicain applaudit avec plus d'ardeur encore à cet acte de maladresse.

Sganarelle. — Si tu ne l'as pas, tu la prendras.

Martine. — Je préférerais rester à la maison.

Sganarelle. — Moi, je préfère que tu sortes.

Martine. — Mais si je suis fatiguée...

Sganarelle. — Tu te reposeras en marchant.

Martine. — Sganarelle, mon ami, il me semble que tu viens de dire une bêtise.

Sganarelle. — Répète voir !

Martine. — Il me semble que tu viens de dire une chose très-spirituelle.

Sganarelle. — Fort bien, j'avais mal compris la première fois. Ainsi vas-tu habiller, — je te donne cinq minutes.

Martine. — C'est bien court.

Sganarelle. — Te plaît-il que je te fasse trouver le temps plus long ? Pour une femme active cinq minutes valent trois quarts d'heure.

Martine. — Trois quarts d'heure, soit. Quelle robe mettrai-je ?

Sganarelle. — Celle que tu voudras.

Martine. — Ma robe bleue ?

Sganarelle. — Non, le bleu me déplaît.

Martine. — Ma robe rouge ?

Sganarelle. — Non, le rouge m'agace.

Martine. — Ma robe jaune ?

Sganarelle. — Veux-tu me faire moquer de moi ?

Martine. — C'est que je n'en ai pas d'autre.

Sganarelle. — Au diable les femmes qui n'ont jamais la robe qui plaît à leur mari.

Martine. — Il fallait me l'acheter.

Sganarelle. — C'est bien, vas-tu habiller d'abord, je me chargerai ensuite de compléter ta toilette....

Voyons, descends-tu ? Est-ce qu'il faut une heure et demie pour passer une robe ?

Martine. — Me voilà, je suis prête.

Sganarelle. — C'est fort heureux, — approche-toi maintenant.

Rien n'est agréable, rien n'est doux, rien n'est réconfortant et séduisant comme de voir commettre une bonne sottise à ses adversaires.

Or, les poursuites contre Gambetta constituent sans contredit la plus énorme bêtise de l'ordre moral, et nous n'espérons pas dans nos rêves que la politique de combat fût assez aveugle pour descendre jusqu'à cette faute.

Poursuivre Gambetta !

Gambetta est évidemment un grand criminel et un profond scélérat.

D'abord il s'est permis d'aller à Lille en même temps que le maréchal allait à Evreux, — Il a eu l'audace de prendre le train pendant que le Président de la République montait en wagon. — Impertinence rare s'il en fût !

Ensuite il n'a pas craint de prononcer avec son éloquence entraînant un réquisitoire véhément contre les agissements de la politique de combat.

Enfin, il a osé terminer cette harangue factieuse par ce dilemme téméraire : *Se soumettre ou se démettre.*

Tous ces crimes sont dignes des plus rigoureux châtiments, nous en convenons, — mais voyons :

Le gouvernement a-t-il réfléchi que pour faire condamner Gambetta, il faudrait le traduire devant un tribunal ?

A-t-il réfléchi que Gambetta ne se laisserait pas attaquer sans se défendre, et on sait qu'il apporte une certaine vigueur et un certain talent dans cet exercice.

A-t-il réfléchi que le procès de Gambetta serait aussi le procès de la politique ministérielle, et que l'ordre moral comparaitrait sur la sellette de l'opinion publique en même temps que le grand orateur républicain sur la sellette correctionnelle ?

Quel vent d'erreur et de vertige souffle donc dans les hautes régions !

Comment ! M. de Broglie, qui passe pour être assez fin de son naturel, n'a pas compris que pour poursuivre Gambetta, c'était décupler, centupler sa popularité et le rentement de son nom !

M. Fourtou de Ribérac ne s'est pas rendu compte que, traîner le discours de Lille devant les tribunaux, c'était prêter bénévolement les mains à une réédition de ce discours, réédition qui sera tirée à des millions d'exemplaires par toute la presse de France et d'Europe ?

M. Brunet enfin, qui était magistrat sous l'Empire, qui a présidé les audiences correctionnelles, a oublié le procès Baudin ! il ne se souvient plus que la harangue enflammée prononcée par un jeune avocat à peine connu, ouvrit dans le flanc de l'Empire une blessure dont il ne s'est pas guéri !

On tient donc à recommencer cette expérience contre la politique de combat !

On se lance d'un cœur léger dans un procès politique bruyant, où toutes les questions brûlantes qui agitent l'opinion vont être discutées avec entraînement, avec passion !

Vrai, nous n'aurions pas mieux trouvé !

Martine. Que veux-tu faire ?

Sganarelle. — Compléter ta toilette, je te l'ai dit. — D'abord ce petit joyau dans la bouche, là...

Martine. — Un bâillon, y pense-tu ?

Sganarelle. — Les femmes sont si bavardes !

Il pourrait t'échapper quelque sottise dans la rue, et j'ai pensé qu'il était prudent de prendre des précautions.

Martine. — C'est une plaisanterie.

Sganarelle. — Je l'avoue que je suis très-sérieux, Martine. — Après, ce joli voile.

Martine. — Un bandeau sur les yeux ?

Sganarelle. — Les femmes sont si curieuses et si coquettes. — Il suffit d'une ceillade échangée pour troubler la paix d'un ménage.

Martine. — Est-ce tout ?

Sganarelle. — Non, j'ai encore ceci...

Martine. — Une corde, je ne comprends pas.

Sganarelle. — Autour des jambes, simplement. Les femmes sont si légères ! Ne faut-il pas les empêcher de courir.

Martine. — Alors c'est dans cet accoutrement que tu veux me conduire à la promenade : — Bandeau sur les yeux, bâillon sur la bouche...

Sganarelle. — Parfaitement, ma bonne amie, et cet excès de précaution te prouve combien je tiens à toi.

Martine. — Très-flattée de cette tendresse, Sganarelle, mais je te déclare que je ne sortirai pas ainsi.

Sganarelle. — Hein ?

Martine. — Menace tant que tu voudras, bats-moi, assomme-moi, tu ne me feras pas faire un pas.

Sganarelle. — Madame préférerait peut-être sortir seule ?

Martine. — Je préfère rester, je te l'ai dit.

Sganarelle. — Courir le guilléri avec quelque enjôleur ?

Martine. — Est-ce que je connais des enjôleurs ?

Jamais les républicains, jamais les radicaux n'auraient découvert un moyen plus efficace d'exalter la personnalité d'un homme aux dépens d'une politique antipathique, — et Gambetta doit rendre grâce au ciel de lui fournir des ennemis aussi complaisants, aussi soucieux de sa réputation et de sa gloire.

Il y a cependant une raison au fond de ce procès inattendu, il y a un mobile auquel ont obéi les ministres du 16 mai.

Quelqu'aimable que soit M. de Broglie, il n'a pas songé uniquement à complaire à Gambetta. — Quelque gracieux que soit M. Brunet, il a eu un autre but que de fournir au « député de Belleville » une occasion sans pareille de retremper sa popularité et de poser sa candidature.

Non, les ministres de combat se sont dit : En frappant Gambetta, en attaquant de front cette personnalité retentissante, nous montrerons que notre énergie ne recule devant rien, nous rassurerons les bons, nous ferons trembler les méchants.

Il y a autre chose : On sait que M. de Broglie est poursuivi par l'idée que Gambetta est un concurrent direct à la présidence de la République, un prétendant à la succession du Maréchal.

Son excellence a pris la peine en effet de s'écrier du haut de la tribune du Sénat :

« Le pays aura à choisir entre le vainqueur de Magenta et le dictateur de Bordeaux. »

Or, quel meilleur moyen de ruiner ces espérances ambitieuses que de faire condamner correctionnellement Gambetta ?

Un homme affligé de prison et d'amende peut-il aspirer au pouvoir suprême ?

Est-il admissible que l'on sorte de Sainte-Pélagie pour entrer à l'Elysée ?

Non, n'est-ce pas.

Une condamnation de Gambetta avait donc le double avantage d'affirmer l'énergie conservatrice et de rendre impossible la réalisation de ses calculs ambitieux.

Voilà, croyons-nous, les seuls motifs plausibles qui ont pu décider le cabinet à frapper ce grand coup.

Mais hélas, tous ces beaux raisonnements pèchent par la base.

En premier lieu, les poursuites contre Gambetta n'intimident et n'intimideront personne.

Depuis trois mois on poursuit et l'on condamne les républicains ; croyez-vous que ce luxe de rigueurs détourne un seul citoyen de ses convictions et de ses votes ? Au contraire. En France la politique à rebrousse poils n'a jamais produit de bons résultats. On le verra bientôt.

Quant aux visées de Gambetta, il n'est pas question, il n'a jamais été question de le porter à la présidence de la République en cas de vacance.

Il s'en est défendu lui-même assez clairement pour qu'il n'y ait aucun doute à cet égard. Son heure n'est pas venue encore, mais si quelque chose devait la rapprocher ce seraient évidemment des persécutions maladroites et inopportunes.

Ainsi, à quelque point de vue que l'on se

Sganarelle. — Ou aller bavarder chez les voisines, tenir des mauvais propos sur son mari ?

Martine. — Certes, les sujets ne manqueraient pas.

Sganarelle. — J'entends bien. Aussi, tu ne trouveras pas mauvais que je t'enferme à double tour.

Martine. — Enferme, enferme.

Sganarelle. — Avec cette bonne clef. Voilà qui est fait, bonsoir !

Martine. — Bonsoir.

Sganarelle rentrait. — Comme tu as l'air gai, Martine. On dirait que tu ne t'es pas ennuyée pendant mon absence.

Martine. — Mais non. pas trop. J'ai fait la lecture.

Sganarelle. — La lecture de quoi ?

Martine. — La lecture d'un journal.

Sganarelle. — D'un journal. Tu lis des journaux, pendarde ! Ne sais-tu pas que les journaux c'est la corruption, l'abomination, la perdition... Attends, je vais t'apprendre... (Il saisit le manche à balai.)

Martine. — Grâce, grâce, je ne pensais pas commettre un si grand crime !

Sganarelle. — Jure-moi que tu n'en liras plus ?

Martine. — Je le jure !

Sganarelle. — Et que tu ne regarderas de ta vie un papier imprimé.

Martine. — Je te le promets !

Sganarelle. — Pour cette fois, je te pardonne, mais que je ne t'y reprenne pas. Allons-nous coucher !

Martine. — Tu prends tout le drap, Sganarelle.

Sganarelle. — Voudrais-tu m'en empêcher ? Pourvu que je dorme bien, que t'importe ?

Martine. — Laisse-moi du moins un peu de couverture ?

place, de quelque côté que l'on se tourne, les poursuites contre Gambetta ne peuvent être considérées que comme une de ces mesures de haute maladresse familières aux politiques aveugles.

Pour nous républicains, il ne nous reste qu'à nous réjouir et à nous froter joyeusement les mains, en remerciant de nouveaux excellents ministres de toutes leurs obligations et de toutes leurs bontés.

Ils sont bien bons en effet, ô oui, bien bons !

PETITS COMPTES

On a fait grand bruit dernièrement, dans la presse bien pensante, à propos de quelques irrégularités relevées par la Cour des comptes, sur l'exercice financier de deux ou trois fonctionnaires du 4 septembre.

Toutes les voix conservatrices se sont élevées pour flétrir avec indignation les déprédations, les concussions, les gaspillages de cette République néfaste qui... que..., etc., vous connaissez la litanie.

Pourrait-on demander aux mêmes journaux, si prompts à déclamer contre les erreurs financières de la République, ce qu'ils pensent des erreurs de l'empire ?

Nous ne voulons pas revenir sur le grand débat jugé par la Commission parlementaire ; il serait trop long d'énumérer de nouveau les sept mille canons disparus, les quinze cent mille fusils égarés, les quatre-vingt-dix mille hommes absents de l'effectif, qui que nourris par le budget.

Non, laissons pour aujourd'hui ces concussions de haute volée et bornons-nous à rappeler le cas de M. Janvier de la Motte, le préfet légendaire, célèbre par ses pompes, ses langoustes et ses actrices du Palais-Royal.

M. Janvier de la Motte, acquitté en Cour d'assises, a dû cependant rendre compte de son administration du département de l'Eure.

Or, il résulte d'un arrêt de la Cour des comptes et d'une lettre de M. le procureur-général Petit-Jean, que ledit Janvier de la Motte est reliquataire envers son département de la somme de trente-six mille francs, qu'il n'a pas encore payée et pour laquelle il demande des délais et des sursis de poursuites.

Trente-six mille francs, c'est peu de chose, sans doute, et il faut que le parti de l'appel au peuple soit dans une détresse vraiment cruelle pour laisser un de ses malheureux amis dans l'embarras. Car M. Janvier de la Motte est un ami, un ami ardent et sincère, un ami du premier degré. Lui et monsieur son fils, tous deux députés, n'ont jamais manqué de mêler leur voix aux aboiements de la meute dont Tristan Lambert était le chef d'attaque et Cassagnac le piqueur.

Tous deux ils ont crié à l'unisson, ils ont crié à plein gosier : « Et le 4 septembre ! Parlez-nous du 4 septembre ! A bas le dictateur ! Et les otages ! Et la Commune ! Allez à Saint-Sébastien ! »

De pareils efforts de larynx méritaient cependant une récompense.

Eh bien non ! M. Janvier de la Motte doit trente-six mille francs au département de l'Eure, — tout le monde l'abandonne, tout le monde le délaisse.

Pour trente-six mille francs, pour trente-six mille malheureux francs, le parti de

Sganarelle. — Un peu de couverture ! Pourquoi pas tout le lit ? Ces femmes sont incroyables !

Martine. — C'est que je suis très-mal.

Sganarelle. — Moi, je suis fort à mon aise.

Martine. — Si tu me pousSES ainsi, je vais tomber.

Sganarelle. — Tombe.

Martine. — Où dormirai-je alors ?

Sganarelle. — Sur le plancher.

Martine. — Voilà comment tu me traites !

Sganarelle. — Je te traite comme il me plaît.

Martine. — Ce sont là les raisons que tu me donnes ?

Sganarelle. — Si elles ne suffisent pas, j'en ai d'autres.

Martine. — Lesquelles ?

Sganarelle. — Quelle femme oublieuse ! Tiens...

Martine. — Les soufflets ! Eh bien, écoute, Sganarelle, je suis lasse de ces arguments.

Sganarelle. — En vérité ?

Martine. — J'en ai assez enduré comme ça.

Sganarelle. — Ah bah ! Tu me disais pourtant tout à l'heure que tu étais la plus heureuse des femmes.

Martine. — Au bout d'un bâton, oui ! Mais maintenant, c'est fini, et demain j'irai trouver le juge.

Sganarelle. — Le juge !

Martine. — Mon Dieu oui, le juge, et je lui demanderai...

Sganarelle. — Tu lui demanderas quoi ?

Martine. — Ma séparation.

Sganarelle. — Ta sépa... Où as-tu appris...

Ah, la coquine, je parie qu'elle aura lu ça dans les journaux ! Faites donc le bonheur d'un ménage, voilà la récompense !

L. LECLAIR

Chislehurst souffre que l'un de ses champions les plus fidèles soit exposé aux poursuites et à l'humiliation des visites d'huissier.

N'est-ce pas à décourager du dévouement ? En attendant que la cause de l'appel au peuple se décide à payer les différences et à boucher les trous à la lune de ses enfants prodigues, — il est bien prouvé et avéré, par autorité de justice : Que pour avoir trop mangé d'écrevisses à la bordelaise et trop fréquenté les sirènes des petits théâtres, l'un des préfets les mieux cotés de l'empire a détourné trente-six mille francs sur les fonds de son département.

Et cela en pleine prospérité, en pleine paix, alors qu'il n'était pas possible d'invoquer pour sa justification les troubles d'une époque tourmentée, la désorganisation de tous les services publics et l'affolement d'une invasion prussienne.

Nous ne prétendons pas sans doute que les fautes d'un fonctionnaire bonapartiste puissent excuser et justifier les fautes des républicains, — non, ce système de compensation n'entre pas dans nos idées, et nos lecteurs connaissent notre sentiment sur cet argument ridicule : — Vous l'avez bien fait ! ou : — Vous en êtes un autre !

Seulement nous pensons que les journaux d'ordre moral ayant ce cadavre dans leur jeu devraient se montrer plus mesurés et moins ardents dans leurs critiques sur la comptabilité, l'imprévoyance ou les accidents financiers.

On est mal venu à reprocher trop aigrement à son voisin un Ordinaire ou tout autre quand on a soi-même un Janvier de la Motte dans l'œil.

FEUILLES VOLANTES

Changement d'itinéraire, — le Maréchal qui devait visiter le département de la Loire en commençant par Saint-Etienne, se bornera à Montbrison et à Roanne. Le chef-lieu se trouve détroné au profit des deux sous-préfectures.

A quoi tient cette disgrâce ? Il est probable que les opinions de la population de Saint-Etienne auront paru un peu trop accentuées pour que le Maréchal-Président se hasardât dans cette galère. — On a craint sans doute le renouvellement de la manifestation de Cherbourg et des cris trop retentissants de Vive la République !

Quoique cette acclamation soit éminemment constitutionnelle, elle n'a pas le don de plaire dans les hautes régions, et les oreilles officielles en sont agacées plus qu'on ne saurait dire.

D'un autre côté, depuis que le *Figaro* et autres feuilles de joie ont prétendu que les cris de Vive la République ! étaient payés cinquante sous et trois francs, suivant les gossiers, un très-grand nombre de républicains se font un véritable plaisir de prouver à l'organe autorisé du proxénétisme qu'ils savent aussi crier pour rien.

Ajoutez que, suivant le même *Figaro*, les fonctionnaires actuels sont d'une maladresse rare dans la préparation des voyages officiels et dans l'organisation de l'enthousiasme ; à preuve cette plainte navrante échappée de la poitrine conservatrice de Jules Richard : « Ah la négligence ! la négligence ! les ministres devraient bien savoir cependant ce qu'il en coûte pour être négligent. »

« Ils ont négligé le voyage du Maréchal dans le nord-ouest, et ce voyage n'a pas rendu ce qu'on en attendait. »

Le voyage à Montbrison rendra-t-il davantage que le voyage dans le nord-ouest ? C'est douteux, à moins que l'on ne se contentât pour la circonstance du lyrisme poétique de Scipion Doncieux. — Attendons-nous de ce côté à des choses étonnantes.

Si les ministres du temps présent négligent, suivant le *Figaro*, de chauffer l'enthousiasme des populations, les journaux officiels cherchent à se rattraper en publiant sur le compte du Président de la République des détails biographiques qui visent à la flatterie et tombent simplement dans la platitude.

Ainsi, le *Petit Moniteur* nous apprend que le maréchal de Mac-Mahon se lève à trois heures du matin, déjeûne à onze heures et demie, se promène à quatre, dîne à sept et se couche à dix.

Jusque-là rien de particulièrement exceptionnel et digne d'admiration, mais attendez :

Sur le bureau qui occupe le milieu du cabinet, les livres et les papiers sont toujours très-correctement rangés. Dès l'abord, on s'aperçoit que l'on entre chez un homme d'ordre.

Ingénieuse coïncidence, mais le *Moniteur* lie que l'alignement correct des livres et des papiers sur une table est commun à trop de bureaucrates méticuleux pour qu'il puisse en sortir un mérite transcendant.

Continuons : « Le maréchal de Mac-Mahon est un incomparable cavalier : il monte un superbe pur sang anglais aux grandes allures, sur lequel bien des écuyers de profession n'oseraient pas se risquer. »

C'est très-flatteur sans doute, mais en quoi ce talent spécial d'équitation peut-il intéresser le bonheur de la France ?

Quant au « pur sang anglais aux grandes allures », le *Moniteur* n'a pas sans doute l'intention de le faire nommer consul ou préfet de première classe, cela n'est plus de notre temps.

Après l'équitation, la chasse : le Maréchal est le premier tireur de France.

Cela nous fait grand plaisir, quoique nous cherchions en vain le rapport qui peut exister entre l'abattis d'un perdreau et la direction d'un gouvernement.

Tout est à peu près de cette force dans ces courtoiseries maladroites, dont l'unique résultat est de ridiculiser leurs auteurs.

Le prestige d'un chef d'Etat n'a rien à gagner à ces flagorneries, et si les ministres de l'ordre moral étaient plus clairvoyants, ils prieraient tous ces joueurs de flûte de se taire, car ils jouent faux.

Poursuivons la litanie.

Le comte Rampon, sénateur, vient d'être révoqué de ses fonctions de maire d'une commune de treize cents âmes qui porte le nom de Gilhoc, dans l'Ardèche.

Gilhoc était peu connu jusqu'à ce jour, c'est à peine si les cartes de géographie en faisaient mention, et personne ne se doutait que Gilhoc fut un péril social.

Mais, que voulez-vous, l'œil de lynx de M. de Fourtou découvre les choses les plus ignorées.

Donc, il paraît que le radicalisme avait pénétré à Gilhoc (Ardèche), sous la forme du comte Rampon.

Radicalisme latent à coup sûr, car le comte Rampon n'avait pas participé, que nous sachions à l'incendie du Louvre ou aux massacres de la Commune. Le comte Rampon est même ce que l'on peut appeler un conservateur dans la force du terme, n'ayant aucun intérêt à la liquidation sociale, — au contraire. Néanmoins, le comte Rampon a été révoqué. Pour quel crime ? Nous le soupçonnons d'avoir refusé l'affichage de l'ordure imprimée qui s'appelle le *Bulletin des Communes*. Nos compliments sincères. Cela prouve que M. le comte Rampon tient à la propreté des mains.

Ah ! ce *Bulletin des Communes*, que de victimes il aura faites !

M. Corbeau, lui aussi, y a succombé. M. Corbeau, vous le savez, est cet adjoint révolutionnaire d'Evreux qui s'était permis de dire au maréchal que le pays tenait aux institutions républicaines.

Le châtement ne s'est pas fait attendre, et le *Bulletin des Communes* s'est trouvé à point pour servir de prétexte à la révocation de M. Corbeau.

Mauvais prétexte, pitoyable prétexte, car la loi dit positivement que ce *Bulletin* sera envoyé à toutes les communes autres que les chefs-lieux de canton.

Or, la ville d'Evreux est-elle un chef-lieu de canton ? La géographie élémentaire dit oui. Par conséquent, elle n'a pas de *Bulletin* à recevoir, et cela de par la loi.

Mais la loi, c'est si peu de chose. Une « stupidité », dit Cassagnac, — et tout le monde sait que Cassagnac est un grand jurisconsulte.

ZÈDE.

MENACE & PEUR

La politique de combat entre dans une phase psychologique aussi caractéristique qu'instructive.

A l'assurance audacieuse des premiers jours a succédé une sorte d'exaspération malade, qui démontre à quel point de trouble et d'inquiétude en sont arrivés nos malamores. Plus on approche du but, plus l'incertitude de la victoire s'accroît, déterminant chez nos farouches conservateurs des accès de rage épileptique qui les jettent dans toutes les extravagances.

On a vu dernièrement les attaques scandaleuses du hussard Saint Genest, d'abord contre le duc de Broglie, ensuite contre le général Berthaut.

On assiste tous les jours au déchirement de cette union conservatrice dont ses champions en sont arrivés à se jeter au visage toutes les invectives du dictionnaire poissard.

La royauté a dit à l'empire : Vous êtes la malhonneteté, vous êtes la honte.

L'empire a répondu : Vous êtes le dégoût, vous êtes l'idiotisme.

Non contents de ces aménités, les bonapartistes se sont retournés contre eux-mêmes. Cassagnac a décapité Rouher de son faux-toupet et l'a appelé « vieux plumeau. » Rouher a accablé Cassagnac de l'indifférence de son dédain.

Il n'est pas jusqu'à l'*Univers* qui n'ait tourné bride en donnant au maréchal de Mac-Mahon des leçons de piété et de dévotion, en reprochant au cabinet de repousser l'étiquette sacro-sainte du gouvernement des curés.

Que faire pour effacer ces scandales, que faire pour jeter un voile sur ces divagations intestines.

La presse conservatrice ne connaît qu'un moyen, toujours le même : recommencer ses attaques farouches contre la République, éjaculer son restant de bave contre le « radicalisme. »

Sur ce terrain, voyez-vous, on se trouve d'accord ; il n'y a de lutte que pour aller plus loin dans le champ de la politique à outrance, que pour dépasser son voisin dans les propositions insensées et grotesquement odieuses.

Présentement c'est l'Etat de siège qui a le don de mettre en rut tous les bravi de plume intéodés à l'ordre moral.

Il nous faut l'Etat de siège, braillent-ils sur tous les tons et sur toutes les gammes. Sans l'Etat de siège nous sommes flambés, nous sommes perdus, nous courons à un désastre inévitable.

L'Etat de siège ou la mort !

Tels sont, traduits en langage avouable, les appels désespérés du *Pays*, qui se soucie comme d'une guigne, bien entendu, de l'indigne violation de loi qui nécessiterait l'établissement de cet Etat de siège sauveur.

Quand on a l'habitude de résoudre les questions embarrassantes au coin d'une nuit de décembre, on n'a pas de ces scrupules. Autant demander aux coupe-jarrets de grand chemin s'ils ne craignent pas de se mettre en contravention avec la voirie en demandant aux passants la bourse ou la vie.

Donc l'Etat de siège est nécessaire, l'Etat de siège est indispensable, et il ne nous déplaît pas de voir nos adversaires descendre à cet aveu dépouillé d'artifice : Notre politique ne peut convertir les Français qu'à la condition d'étouffer leurs protestations sous le baillon.

Nous connaissons déjà ce système de persuasion : il s'appelle l'étranglement, et il faut un certain degré de naïveté mêlée d'impudence pour reconnaître que l'ordre moral est une de ces médecines répugnantes que l'on doit vous ingurgiter de vive force.

Les Saint-Genest et les Cassagnac ont au surplus un mérite précieux, c'est qu'une fois entrés dans la voie des confessions, il ne s'arrêtent plus et se laissent aller à un déballage général de vérités désagréables pour leurs amis.

Le Tranche-Montagne du *Pays* avoue sans fard qu'il n'y a point de salut hors l'Etat de siège.

Son copin du *Figaro* s'empresse de venir à la rescousse et de nous gratifier des révélations qui suivent :

Vous avez entre les mains l'armée, la police, la magistrature, l'administration, le clergé, et vous vous arrangez si bien qu'au bout de trois mois de pouvoir absolu, vous êtes moins redouté qu'une bande de conspirateurs.

Moins redouté qu'une bande de conspirateurs ! La bande de conspirateurs, cela s'entend de reste, c'est la bande des 363. Ces honnêtes gens sont trop habitués aux outrages pour qu'il soit nécessaire d'insister sur cette invective.

Ce qu'il faut signaler seulement, c'est cette absence de terreur dont se plaint notre hussard aux arrêts.

Le Gouvernement, selon lui, n'est pas assez redouté. On n'a pas suffisamment peur de l'ordre moral.

Et de qui a-t-on peur s'il vous plaît ?

« On a peur de Gambetta, on a peur de M. Thiers, on a peur de M. Grévy, on a peur du comité des jurisconsultes ! »

Quels hommes terribles, en effet, que ces radicaux. Ils écrivent une consultation de droit et ils font peur ! M. Thiers va à Dieppe, et il fait peur ! M. Grévy ne dit rien, ne bouge pas, ne prononce pas une parole, et il fait peur quand même ! Les populations tremblent devant Gambetta quand elles regardent d'un air goguenard M. Bardy de Fourtou.

Il ne vaut pas la peine, on le comprend, de discuter de semblables bêtises, mais avouez que les malheureux réduits à imprimer ces élucubrations méritent une compassion véritable.

Ils ont l'entendement manifestement troublé par un délire spécial qui relève moins de la politique que de la pathologie.

Semblables à ces visionnaires dont l'esprit est hanté par des fantômes « la bande des conspirateurs » Thiers, Gambetta, Grévy, et jusqu'au comité des jurisconsultes prennent devant leurs yeux des formes fantasmagoriques et infernales.

Thiers leur apparaît avec des cornes sur la tête, Gambetta agit une queue menaçante

dont il se bat les flancs, Grévy est un monstre effrayant, et les honorables avocats connus sous le nom d'Allou, de Sénart, de Crémieux, de Mimerel, sont une phalange diabolique dont le seul aspect donne la chair de poule.

Toutes les armes ne sont-elles pas bonnes contre ces horribles bêtes ?

A nous l'Etat de siège, à nous les gendarmes, à nous les bons bataillons, à nous les coups de force !

Ainsi divaguent ces insensés, partagés entre les angoisses de leur défaite future et leur espoir de la conjurer par la compression et la violence sans limites.

A bout de raisonnements acceptables, à bout d'arguments équilibrés, leur cerveau bascule, le vertige les emporte, et spectacle consolant pour notre cause, nous voyons les capitaines Fracasse de la réaction découragée et acculée, en arriver à cette double expression de l'impuissance : La menace et la peur.

THEATRES

CÉLESTINS. — L'affection douloureuse qui a frappé dès sa naissance le théâtre des Célestins ne diminue pas d'intensité. Si le mal ne fait pas des progrès, la guérison n'avance guère. Il est vrai que les remèdes qu'on essaie d'appliquer pour soulager le malade font un peu moins d'effet qu'un cautère sur une jambe de bois ; car remplacer M. Aubert par M. Vialdy, qui joua dans *Marceau*, en mai 1876 ; M. Monterel par M. Chevalier, si peu brillant jadis ; M. Didier par M. Veuillet, une épave de la troupe Santerre, — autant vaut changer une monture borgne par une monture aveugle.

Nous admettions bien que d'emblée il serait impossible de former une troupe de valeur, homogène et capable de rappeler celle d'autrefois. Mais on était fondé à penser que si le stock des ténors n'est point abondant, les artistes dramatiques ou comiques se découvrent plus aisément qu'un ut de poitrine lancé avec art.

Et pourtant nous voyons la Direction, évidemment trompée quant à la composition primitive de la troupe, persévérer dans son erreur, en engageant de nouvelles médiocrités à la place des médiocrités qui partent. D'où peut venir cette fâcheuse insistance à peupler le théâtre de personnalités d'un mérite douteux ?

Que cette troupe — à la longue — acquière une certaine cohésion, tandis que le public s'accoutumera à bien des défauts, c'est possible ; nous n'en sommes pas moins convaincus que, sous peine de compromettre une saison, M. Aimé Gros doit prendre la ferme résolution de remplacer par des talents à la hauteur de notre scène les sujets refusés et ceux qui tombent encore, comme nous l'espérons.

Un seul troisième début cette semaine ; celui de M. Thomasse, à la suite d'une piètre représentation du *Genève de M. Poirier*. Bien que ne possédant ni la finesse, ni la rondeur nécessaires à son emploi de grand premier comique, M. Thomasse nous avait paru, dans les divers ouvrages joués par lui au Gymnase et ailleurs, moins lourd, moins terne que dans ce rôle du bonhomme Poirier, rôle qui porte son interprète et dans lequel les plus médiocres artistes produisent de l'effet. Il ne faudrait pas beaucoup de créations dans le goût de celle de M. Poirier pour faire regretter l'admission de M. Thomasse auquel nous reconnaissons volontiers des qualités. — la tenue, un certain naturel et une diction assez correcte.

Deux seconds débuts à signaler : l'un, celui de M^{lle} Leriche, première soubrette, dont l'acceptation sera une simple formalité, une artiste qui sait dire, ne force point son jeu et n'a que le tort de vouloir trop imiter M^{lle} Chaumont, dont elle ne peut avoir ni le talent, ni l'originalité.

L'autre début est celui de M. Valter, comique, plein de bonne volonté, mais bien inexpérimenté comme comédien.

GRAND-THEATRE. — En nous obligeant à négliger un brin les Célestins, l'ouverture et les débuts du Grand-Théâtre nous apporteront, croyons-nous, quelques dédommagements aux soirées médiocres de notre scène dramatique. Le public n'attend certes pas des miracles de la part de M. Aimé Gros et il se peut qu'en dépit des soins apportés à la formation de la troupe lyrique, quelques artistes ne répondent pas aux désirs de leur directeur. Dans tous les cas, nous ne pensons pas nous tromper en prédisant un bon accueil à M. Richard, premier ténor, ainsi qu'à M^{mes} de Stucklé, falcon, et Sbolgi, contralto.

Nous croyons aussi au succès de M^{lle} Mézery, chanteuse légère, et de M. Herbert, ténor léger. En leur adjoignant M. Falchieri, une bonne et ancienne connaissance, M. Boyer, baryton, M. Jouanne, second ténor, M^{lle} Gérald, dugazon, les Lyonnais posséderont, nous en avons presque la conviction, un ensemble d'opéra-comique ne laissant guère à désirer.

Sans oublier l'orchestre remanié où rentrent des solistes trop longtemps absents, tels que MM. Lapret et Faigues, et le jeune chef auquel M. Aimé Gros a confié l'archet de commandement.

Nous serions bien surpris si, après les premières représentations, le choix du directeur n'était pas complètement ratifié, et si les amateurs sérieux et sincères songeront encore à reprocher à M. Alexandre Luigini son défaut capital, irrémédiable, — la jeunesse.

G. LAURENT.

Pour les articles non signés, l'Administrateur-Gérant, A. ALRICY.

Lyon, imp. Labaume, A. Alricy succ.

